

Source : [Côté Caen 26 janvier](#)



• Le projet.

([Lire nos articles](#) : les conclusions accablantes du commissaire enquêteur, les réactions des élus...
[Et la position des écologistes...](#))

Le syndicat mixte régional des ports de Caen-Ouistreham et de Cherbourg, Ports normands associés (PNA), propriétaire des ports de Caen et de Cherbourg (et présidé par le président PS du Conseil régional de Basse-Normandie, Laurent Beauvais) projetait d'aménager une plate-forme pour conteneurs sous le viaduc de Calix, sur le territoire des communes de Mondeville et Hérouville Saint-Clair.

Elle devait s'étendre sur 10 hectares. Des navires transportant chacun 200 conteneurs devaient venir du Havre.

Ces conteneurs auraient ensuite été chargés dans des camions à destination de l'agglomération caennaise et du grand Ouest. Le rythme prévu était de trois navettes fluvio-maritimes par semaine, pour une capacité de l'ordre de 30 000 conteneurs par an.

Une enquête publique s'est déroulée du 14 novembre au 16 décembre. Le commissaire enquêteur vient d'émettre un avis défavorable au projet, estimant que « s'il apparaît pertinent au plan du développement économique », il lui « semble difficilement acceptable à l'égard de l'environnement urbain et humain, sur le court, moyen et long terme ».

Le préfet a affirmé qu'il « ne donnera pas suite » au projet...

• Il devrait être présenté une nouvelle fois

« Il nous faut reprendre d'urgence ce dossier, sur d'autres bases bien sûr, en tirant les leçons des péripéties des deux derniers mois », affirme aujourd'hui Xavier Le Coutour, maire adjoint chargé de l'urbanisme (PRG-Radicaux de gauche) à la mairie de Caen.

Selon lui, ce projet « concrétise l'évidence des liens économiques qui doivent nous lier au Havre dans le cadre du projet Paris-Seine-Normandie » et, alors que Caen projette de créer un nouveau quartier sur la presqu'île industrialo-portuaire, « nous devons toujours concilier développement économique et développement urbain », insiste-t-il.

De son côté, Laurent Beauvais, président de Ports normands associés a « entamé des consultations ». Et, si le préfet a rejeté ce projet, lui souhaite néanmoins « poursuivre, avec le port du Havre, le partenariat engagé avec des opérateurs portuaires pour l'établissement d'une liaison maritime conteneurs ».

Il a ainsi demandé aux services de PNA de travailler en concertation avec la Chambre de commerce et d'industrie de Caen et l'Agglomération de Caen-la-Mer « pour proposer des solutions adaptées afin d'assurer le lancement de ce nouveau service dans les meilleurs délais ». L'hypothèse d'une installation à Blainville-sur-Orne, écartée dans un premier temps, serait aujourd'hui encore à l'étude...

« Les opérateurs privés et les chargeurs nous ont tous confirmé la nécessité de cet équipement. Nous avons donc décidé d'engager un nouveau processus de concertations et d'expertises pour que ce projet puisse se réaliser dans des délais satisfaisants », annonce-t-il.

Pour Laurent Beauvais, il apparaît « absolument nécessaire de faire vivre ce projet de plate-forme conteneurs et de soutenir ainsi les 2 300 emplois portuaires » (Selon une étude commandée par PNA, le port de Caen représenterait 930 emplois directs, 1 270 emplois indirects et 100 emplois induits).

« En période de crise, il est plus que jamais primordial de tout faire pour développer l'emploi. Ce projet doit créer de l'emploi et de l'activité économique sur un port qui se classe au 10e rang français », souligne le président de la Région Basse-Normandie.

• « **Impensable de ne pas donner une suite favorable à ce projet structurant** » selon la Fédération des clubs logistique de Basse-Normandie (FCLBN), « pour la filière logistique (*) et l'économie régionale toute entière ».

« Avec 8 % de l'emploi régional, soit 28 000 emplois, nos sociétés représentent une capacité importante de développement pour lesquelles cet outil est indispensable », insiste la FCLBN.

« La décision défavorable à son implantation sur le site de Mondeville et d'Hérouville Saint-Clair ne peut en aucun cas constituer un terme à ce projet », poursuit-elle, dans un communiqué.

« Le port de Caen-Ouistreham est un outil au service des entreprises régionales. Il est essentiel qu'il devienne porteur d'une offre adaptée à la mondialisation des échanges pour laquelle la voie maritime est prédominante (95 % des flux internationaux transitent par voie maritime).

En Basse-Normandie, la plupart des produits en import-export générant des flux internationaux sont conditionnés en conteneurs. Ils portent principalement sur les secteurs industriels majeurs en région : agro-alimentaire, automobile, pharmacie, équipements industriels... »

Les acteurs économiques de la filière logistique considèrent que ce projet répond « à une nécessaire adaptation de l'infrastructure portuaire à différents enjeux régionaux et nationaux : Fixer les activités des chargeurs bas-normands (industrie, distribution, négoce...) par une offre de services différenciée répondant à l'évolution de l'organisation des schémas logistiques internationaux ; Créer un point de fixation de marchandises conteneurisées (inexistant actuellement en région) qui ouvre la possibilité d'activités logistiques complémentaires, génératrices de valeur ajoutée : empotage/dépotage, stockage, préparation, assemblage, distribution ; pérenniser et développer le trafic du port par la création d'une activité « conteneurs » en lien avec le grand port maritime du Havre (1er port conteneurs en France représentant 60% de l'activité conteneurs en France) ; Mettre en oeuvre une coopération interportuaire avec le grand port maritime du Havre dans une logique de complémentarité, de compétitivité technique et économique et contribuer à la construction d'une façade maritime normande performante dans le cadre du projet de développement de l'Axe Seine ».

(*) La filière logistique de Basse-Normandie « LOGexpert » est une composante de la logistique en Normandie. Elle regroupe tous les métiers de la "supply-chain" : Prestations de transports, entreposage, conditionnement et autres services associés. Activités de logistique intégrée dans l'industrie, la distribution et le négoce.

Echanges [sur le forum](#) :

Politique locale : Caen

Modérateurs: [modo](#), [mbinet](#)

[Communiqué de presse d'Europe Écologie les Verts Caen](#)

Le positionnement d'EELV Caen est surréaliste. Ou comment se couper de sa base, s'annihiler les votes d'une nouvelle génération locale qui veut s'ouvrir aux idées environnementales fortes. Aux projets ambitieux et à impact durable positif sur l'avenir de l'agglomération. Incohérence et grands écarts...

Je pense sérieusement que de nombreuses personnes viennent de commettre le suicide collectif le plus spectaculaire de l'année. Au lieu de se lancer dans la bataille pour imaginer une presque île du futur, avec un environnement direct privilégié (un putain d'énorme parc à Caen quoi, ho, réveillez-vous!!!), des projets éco-innovants, créer les lobbies pour résister aux projets de merde de gens sans scrupules qui vont vite pointer leur nez, on préfère s'enfoncer et on montre une rancœur autiste au lieu d'établir de bons diagnostics.

Ce qui semblait un mauvais chemin prend la direction d'une voie de garage. Si c'est ce qu'exige de vous Duron, alors vous n'avez pas besoin d'ennemis avec de tels amis. Il vous a mis un sacré gnou !

Réponse du collectif :

SOS Calix n'entend pas subir les frustrations des porteurs du projet.
Ceux-ci doivent prendre leurs responsabilités !

Réactions incroyables de la part de quelques élus et de nombreux rédacteurs de réactions sur les divers sites d'information locale : le projet de terminal conteneurs quai de Calix a échoué du fait d'une poignée de riverains égoïstes animés par leur confort personnel et peu soucieux de l'intérêt général !

Rien que ça...Faut-il rappeler que la décision du préfet ne s'appuie que sur un seul avis : celui, défavorable, du rapport du commissaire enquêteur ?

Un rapport indépendant, objectif, fruit d'une enquête publique et d'investigations sérieuses, rédigé par un professionnel indépendant et extérieur aux pressions. Un rapport qui pointe de façon indiscutable les manquements, problèmes, et approximations du projet. Qui met en évidence les nuisances sonores extrêmement importantes, la dangerosité du site, les infrastructures routières inadaptées...Qui explique objectivement, après une véritable enquête, que ce projet, malgré quelques intérêts, n'a pas sa place quai de Calix.

Bref, un rapport aux conclusions accablantes sur le projet de terminal conteneur quai de Calix. Un MAUVAIS projet, qui fait l'objet d'un avis défavorable, chose rarissime dans ce domaine.

Or, au lieu de s'interroger sur la pertinence du projet qu'ils ont porté, sur la démarche utilisée... au lieu de se remettre en cause, d'assumer leur amateurisme, leurs erreurs, leurs approximations... nombre d'élus engagent une véritable chasse aux sorcières contre les riverains. Faut-il leur rappeler que le collectif SOS Calix n'est pas le rédacteur de ce rapport ? Qu'il n'est même pas cité dans celui-ci ?

Le collectif SOS Calix revendique son rôle déterminant dans l'information de la population et des élus. Il a su faire les investigations nécessaires pour rendre crédibles ses questionnements sur les nuisances, la dangerosité et le choix du site, les aspects économiques et environnementaux...

Chaque fois, il a pris soin de questionner le projet dans le souci de l'intérêt général, se gardant bien d'agir pour le « pré carré » des riverains. Son action ne saurait être dévoyée : elle n'a rien à voir avec une lutte de riverains égoïstes et irresponsables, soucieux de vivre dans leur transat, les doigts de pieds en éventail. Halte à la caricature et à la désinformation !

Les porteurs du projet, les élus de l'agglomération ou de la région, des conseils municipaux de Caen, Mondeville ou Colombelles auraient été bien inspirés en menant les mêmes investigations au lieu de croire PNA « sur parole »... Ils seraient beaucoup plus à l'aise aujourd'hui, et n'auraient pas à chercher de boucs-émissaires pour se justifier.

Ils devraient surtout valoriser l'implication citoyenne autour de ce projet !

Partisans ou opposants au projet, nous devons ensemble nous féliciter du bon fonctionnement de nos institutions démocratiques et républicaines. Que la procédure d'enquête publique permettant une médiation utile et nécessaire entre les différents lieux de pouvoir, ait permis de développer un véritable débat public. Il était en effet indispensable qu'un tel espace soit mis en place. Pour que les citoyens puissent participer au débat public mais aussi pour séparer le temps de l'action de celui de la réflexion. Pour se donner véritablement les moyens de prendre les décisions les plus conformes au bien commun.

Pour se faire entendre sur la place publique, il ne suffit pas de crier ; encore faut-il argumenter. Et c'est dans cette démarche que le collectif SOS Calix s'est inscrit. Sans sensationnalisme, sans égoïsme, et en toute objectivité. Si la presse a relayé son action ce n'est pas pour augmenter ses ventes ou par goût du sensationnel,

Si de nombreux élus ont rejoint les positions du collectif, ce n'est par opportunisme ou calcul politique, mais bien parce que celui-ci a su user des armes de la raison.

Le collectif SOS Calix a offert un véritable exemple de maturité citoyenne. Il espère que la démarche citoyenne, objective et apolitique qu'il a su mettre en place saura trouver des prolongements en ce qui concerne les futures prises de décisions locales et les grands projets d'aménagement de l'agglomération.

Dernière édition par [Landry](#) le Jeu Jan 26, 2012 5:01 pm, édité 1 fois.

Lire [la suite du forum ici](#)

Source : [Paris Normandie](#).



TRANSPORTS. Le projet de liaison à conteneurs entre Caen et le port du Havre est retoqué par le préfet du Calvados.

Entre 400 à 600 conteneurs étaient prévus par la navette

Le communiqué tient en quelques lignes. Le préfet de Basse-Normandie, Pierre Lallement, indique, suivant ainsi l'avis du commissaire enquêteur, « qu'il ne donnera pas de suite à la demande du syndicat mixte régional des ports de Caen, Ouistreham et Cherbourg (Ports Normands Associés, PNA) et qu'il n'autorisera pas la réalisation de la plate-forme ».

« Occasion manquée »

Cette décision, si elle est prise sur l'autre rive de l'estuaire, touche directement Le Havre. En effet, elle concerne le projet de navettes à conteneurs entre Caen et le port du Havre. Pour fonctionner, cette navette doit pouvoir disposer d'une plate-forme de manutention, près de Caen. C'est ce qui était prévu sur les communes de Hérouville-Saint-Clair et de Mondeville. Or, les riverains du canal de Caen et les élus de Hérouville-Saint-Clair se sont mobilisés contre la construction de cette plate-forme. Après l'enquête publique, fin 2011, le commissaire enquêteur a donc rendu un avis « défavorable ». Et, comme c'est souvent le cas dans ce type de procédure, le préfet a suivi.

Si la décision n'annule pas définitivement le projet, pourtant déclaré « d'intérêt général » par le président PS de la Région Basse-Normandie, Laurent Beauvais, également président de PNA, elle lui donne un très sérieux coup de frein. « C'est une belle occasion manquée dans nos tentatives de nous arrimer à l'Axe Seine, avec nos partenaires havrais », déclarait hier le maire PS de Caen, Philippe Duron, chez nos confrères de Ouest-France.

21 000 camions en moins

Gérée par plusieurs partenaires, dont le groupe havrais Sogestran-CFT mais aussi Logiseine, la navette devait permettre de transporter dès cette année entre 400 et 600 conteneurs par semaine. Soit l'équivalent de 21 000 camions en moins sur les routes entre Caen et Le Havre.

Face à la décision du préfet de Basse-Normandie, les dirigeants de Ports Normands Associés ont prévu une réunion dans l'urgence pour décider de la suite à donner au projet. De son côté, le Grand Port Maritime du Havre se montre prudent. « Nous travaillons sur plusieurs projets pour massifier les trafics et favoriser la multimodalité. Celui-ci en est un », souligne la direction du GPMH.

ST. S.



Après l'abandon du projet de plate-forme pour conteneurs, les élus écologistes montent au créneau. « Ce projet économisait 2 000 tonnes de CO₂ », rappellent-ils.

- **Le projet.**

([Lire nos articles](#) : les conclusions accablantes du commissaire enquêteur, les réactions des élus...)

Le syndicat mixte régional des ports de Caen-Ouistreham et de Cherbourg, Ports normands associés (PNA), propriétaire des ports de Caen et de Cherbourg (et présidé par le président PS du Conseil régional de Basse-Normandie, Laurent Beauvais) projetait d'aménager une plate-forme pour conteneurs sous le viaduc de Calix, sur le territoire des communes de Mondeville et Hérouville Saint-Clair.

Elle devait s'étendre sur 10 hectares. Des navires transportant chacun 200 conteneurs devaient venir du Havre. Ces conteneurs auraient ensuite été chargés dans des camions à destination de l'agglomération caennaise et du grand Ouest.

Le rythme prévu était de trois navettes fluvio-maritimes par semaine, pour une capacité de l'ordre de 30 000 conteneurs par an.

Une enquête publique s'est déroulée du 14 novembre au 16 décembre. Le commissaire enquêteur vient d'émettre un avis défavorable au projet, estimant que « s'il apparaît pertinent au plan du développement économique », il lui « semble difficilement acceptable à l'égard de l'environnement urbain et humain, sur le court, moyen et long terme ». Le préfet « ne donnera pas suite » au projet... Polémique.

- **Les élus écologistes montent au créneau.**

Les élus écologistes rappellent, dans un communiqué, ce mercredi, l'ampleur « des défis climatiques et énergétiques » et invitent chacun « à la responsabilité globale ».

Le groupe des élus d'*Europe Écologie Les Verts* à la Région souligne que cette plate-forme avait pour objectif de favoriser l'acheminement par voie maritime de conteneurs en provenance du port du Havre et à destination, ou en provenance, de l'agglomération caennaise.

Avec trois navettes hebdomadaires, « ce projet devait permettre un report modal (de la route vers le transport maritime) de l'ordre de 500 camions par semaine » entre Le Havre et l'agglomération caennaise, « soit 3,5 millions de kilomètres économisés, l'équivalent de 2 000 tonnes de CO₂ et 700 tonnes d'équivalent pétrole », calculent-ils.

Le fait d'abandonner aujourd'hui ce projet « étonne » Mickaël Marie, le président du groupe *Europe Écologie Les Verts* au Conseil régional : « On autorise la construction d'autoroutes, de centrales nucléaires, de terminaux charbonniers, de lignes très haute tension (THT). Bref, tout ce qui détruit notre environnement, sans même créer un seul emploi, reçoit le soutien de l'État, même contre la mobilisation des citoyens. Et là, on a un projet favorable pour l'environnement (moins de camions sur les routes) et pour l'emploi, mais l'État dit "on ne le fera pas". »

« Décourageant »

Ce « deux poids deux mesures » est assez « décourageant », regrette Mickaël Marie. Par ailleurs membre du Comité syndical de Ports normands associés, il estime que « ce projet était un bon projet, concret et réaliste. Enfin, on passait des promesses aux actes. Il y avait des améliorations à apporter ? Sans doute. Mais rien qui ne justifiait de l'abandonner purement et simplement ».

« Face aux enjeux colossaux du climat et de l'énergie, une telle irresponsabilité est franchement inacceptable », selon lui.

Rudy L'Orphelin, maire-adjoint de Caen et président du groupe *Europe Écologie Les Verts* au conseil municipal de Caen, ne cache pas, lui aussi, « son amertume » :

« Je m'inquiète d'abord pour l'avenir du port de Caen-Ouistreham. Il faut que notre agglomération apprenne à accepter des activités industrielles, surtout lorsqu'elles sont bénéfiques pour l'environnement. Ce n'est pas raisonnable d'imaginer un modèle économique construit uniquement sur les activités portuaires de plaisance », insiste-t-il.

« La défense de l'environnement, c'est aussi faire que les hommes sachent répondre aux défis qui menacent la planète »

« Tout le monde est d'accord pour dire " Il faut relocaliser les échanges économiques". Mais, si on refuse toute activité, comment y parvenir ? Ceux qui se sont opposés au projet pensent-ils que l'activité du port pourra se résumer à l'implantation de marinas, dans des zones qui ne sont de toute façon pas urbanisables ? »

L'élu écologiste enchaîne : « Je m'oppose tout à fait à la logique défendue dans l'avis du commissaire enquêteur, qui confond la protection de l'environnement avec la seule préservation du cadre de vie immédiat. La défense de l'environnement, ce n'est pas le refus des activités humaines !

La défense de l'environnement c'est aussi faire que les hommes sachent répondre aux défis qui menacent la planète : le changement climatique, la raréfaction pétrolière, les pollutions générées par le trafic routier... Ce projet y répondait, il diminuait de 15% le trafic des camions entre Le Havre et Caen et économisait 2.000 tonnes de CO2. Renoncer à un projet de ce genre est totalement anti-écologique », conclut-il.

• La réaction de Philippe Duron, le député-maire PS de Caen... sur Twitter

« Si le député-maire de Caen avait travaillé sérieusement ce dossier, il se serait aperçu, comme le préfet, les services de l'État et les riverains, que la localisation de la plate-forme était inappropriée. Il aurait aussi compris que l'incidence de ce projet sur l'environnement était catastrophique, qu'il posait des problèmes de sécurité et que la pertinence économique n'était pas démontrée », taclait Philippe Lailler, le président du MoDem dans le Calvados, dans un communiqué, hier.

La réponse de Philippe Duron... sur Twitter, aujourd'hui :

• Ce que vous en pensez, sur *Côté Caen.fr*

Pour **Eddie**, « C'est pratique un préfet ! Cela nous fait l'économie d'un maire, d'un conseiller général, d'un conseiller régional etc.. Puisque c'est sa majesté qui décide pour tout... ».

Pour **Vincent**, « C'est encore une activité économique en moins pour la région ! Chômeurs et retraités : voici l'avenir de la région ! Je ne comprends pas les gens qui s'installent près d'une zone portuaire et qui protestent le jour où l'activité reprend... », s'étonne-t-il.

Pour **Hergé**, il s'agissait « d'une activité économique créant 15 emplois alors qu'il y a un second projet d'éco-quartier d'habitations mais également d'éco-quartier industriel, qui, lui, créerait des centaines d'emplois dans la zone ». (...)

Henri, lui, rappelle que le collectif *SOS Calix* « ne s'est pas opposé au projet de terminal en soit. Il s'est battu contre sa localisation ».

De son côté, **Michel** déplore que « nous continuons à faire rouler par centaines des poids lourds chargés de conteneurs entre Le Havre et Caen avec tout ce qui en découle... ». Pour lui, « il est bien dommage que la chance d'avoir une activité sur cette zone avec des emplois divers : remorquage, lamaneurs, grutiers etc... n'ait pas été suivie ».

Zed explique, lui, « qu'une étude a montré que ce projet n'aurait rien apporté sur le plan économique ». « Quant à l'installation de ces gens aux abords d'un port, nous ne pouvons pas nous permettre d'en juger, nous ne connaissons pas les raisons de leur résidence en ce lieu. En outre, il aurait sûrement été possible d'aménager ce terminal de conteneurs dans un endroit qui aurait convenu à tout le monde, sans provoquer de nuisances pour les riverains (entre autres) »...

Julien, lui, se dit « écoeuré » : « C'est un gâchis, un projet qui économisait du gaz à effet de serre (et pas qu'un peu) et qui limitait le trafic des camions de 15% ». Selon lui, ce projet a été refusé « parce que des riverains n'acceptent pas que le port, qui était là avant eux, ne retrouve un peu de forme économique »

Il a réagi

- [henri2demontmorency le 26 janvier 2012 à 07:54](#)

c'est à se demander si la noblesse locale qui parle, est intelligente. Deux solutions: 1) elle nous prend vraiment pour un tiers état de basse cour 2) et c'est encore plus grave, elle est tellement inféodée au roi local que son discours n'ai même plus le sien.

Comment une plateforme déplacée de 4 km en aval de Calix ne ferait elle plus économiser 2000 tonnes de CO2 ? ? JUJU ne soit pas écoeuré voyons, tu vois, quai de Blainville ça marchera beaucoup mieux et en plus, tu rejetteras moins de CO2 dans l'air normand à attendre dans les bouchons du BP de la royauté locale à cause des camions quittant le quai de Calix.

Mon petit Rudy je t'aime bien, mais l'avenir du port de Caen ouistreham ne tiendrait qu'à 4 km!! C'est la distance entre Calix et Blainville! A Blainville ce terminal serait une catastrophe pour le port! ! d'après toi wahoo!! Décidément choisi mieux tes mots ou réfléchis... d'ailleurs le compte Françoise De Blainville attend ses conteneurs pour toucher Taille et dîme. et puis toi, Mickael, prend de la hauteur et sort la tête du trou d'autruche dans lequel tes nobles compagnons ont la fâcheuse manie de la mettre. Le projet n'est pas abandonné, il doit être déplacé.

Enfin! ! c'est un plaisir et c'est d'une facilité extrême de démontrer que finalement, toute cette noblesse inféodée pense et parle encore comme à l'époque sous entendue dans mon texte 1) pour ne pas contrarier le roi 2) pour garder son pouvoir de privilégié payé sur les deniers du tiers état....

Source : [site d'Hérouville St Clair](#)

Dans la même rubrique

Victoire pour les habitants d'Hérouville Saint-Clair !

PROJET PORTS NORMANDS ASSOCIES

Il n'y aura pas de plateforme conteneurs quai de Calix. Didier LALLEMENT, Préfet de la région de Basse-Normandie, Préfet du Calvados, a pris acte ce matin "de l'avis défavorable émis par le commissaire enquêteur sur la demande d'autorisation pour l'aménagement d'une plateforme pour conteneurs au quai de Calix sur les communes de Mondeville et d'Hérouville Saint-Clair, à la suite de l'enquête publique qui s'est déroulée du 14 novembre au 16 décembre 2011".

Victoire pour les habitants d'Hérouville Saint-Clair !

Ouverture d'une enquête publique relative au projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Orne aval-Seulles

Préservons les rives du canal

La ville en 3 dimensions

Stationnement

Urbanisme réglementaire

Source : le [blog du maire adjoint du Havre](#)



« Chômage au Havre les raisons des mauvais chiffres - Grève à Anvers de dimanche soir 29 janvier au »

Le préfet de Basse Normandie met un coup de frein à la navette Caen-Le Havre

Par Marc Migraine le mardi 24 janvier 2012, 22:04 - [Port et économie](#) - [Lien permanent](#)

[Dessertes du port du Havre](#) [Port du Havre](#)

En effet le Préfet de Basse-Normandie, dans un communiqué de presse (voir document joint), déclare **"qu'il n'autorisera pas la réalisation de la plate-forme pour containers au quai de calix sur les communes de Mondeville et d'Hérouville-Saint-Clair"**.

La préfecture s'appuie sur l'avis défavorable émis par le commissaire enquêteur....Je ne peux pas croire que la politique portuaire et industrielle de la France est, au final, décidé par un commissaire enquêteur chargé de recueillir l'avis des riverains !
J'espère que cette décision n'est pas définitive.



Pour plus de détails sur la navette Caen-Le Havre je vous invite à lire mon billet du samedi 11 juin 2011 [en cliquant ici](#).



Caen-Ouistreham : la construction du terminal à conteneurs interdite

En annonçant le 24 janvier qu'il n'autoriserait pas la réalisation d'une plateforme pour conteneurs sous le viaduc de Calix, le préfet de Basse-Normandie a donné un coup d'arrêt brutal au projet de navettes conteneurisées entre Caen et Le Havre.

© PORT DE CAEN OUISTREHAM

Pour prendre sa décision d'interdire la construction d'un terminal à conteneurs dans le port de Caen, le préfet de Basse-Normandie Didier Lallement s'est appuyé sur le rapport défavorable rendu à la suite de l'enquête publique qui s'est déroulée du 14 au 16 décembre derniers. Durant cette période, des riverains de Mondeville et Hérouville-Saint-Clair, réunis sous la bannière d'un collectif baptisé SOS Calix, avaient manifesté à plusieurs reprises sur le site retenu pour aménager dès cette année le futur terminal. L'une des communes s'était même exprimée défavorablement au projet en conseil municipal.



Parmi les principaux arguments déployés par les opposants, on pouvait retenir la proximité avec un futur écoquartier mais surtout la crainte de nuisances (sonores, visuelles) et les risques liés à l'éventuel transfert de matières dangereuses.

Le 13 janvier, Laurent Beauvais, président du conseil régional et de Ports normands associés (PNA), le syndicat mixte porteur du projet, était monté au créneau démontant point par point l'argumentaire du collectif. «Un port de commerce sans conteneurisation est un port mort», avait-il alors déclaré. Après l'annonce du préfet, l'écu a décidé de réunir d'urgence le bureau de PNA, élargi à la CCIT de Caen, concessionnaire du port, et à la communauté d'agglomération Caen-la-Mer.

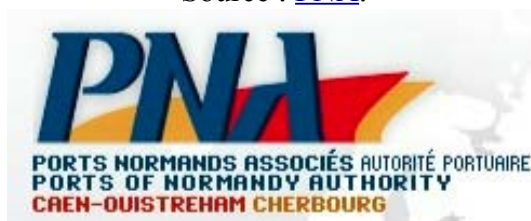
CFT et Logiseine le bec dans l'eau

Porté depuis deux ans par PNA dans le cadre d'une coopération instaurée avec le grand port maritime du Havre (GPMH), ce projet avait suscité très vite l'intérêt des opérateurs de deux rives de l'estuaire de la Seine. Après consultation, ceux-ci avaient d'ailleurs été retenus par le syndicat mixte dès l'été dernier. L'armement choisi était la CFT (Compagnie fluviale de transports, groupe Sogestran), la commercialisation du service et le transit devaient être assurés par Logiseine (TN/CFT) et l'exploitation du terminal devait être confiée au duo composé de Sogemar (Sofrino-Sogena) et de la CCIT.

Vincent Rogé

Jeudi 26 Janvier 2012

Source : [PNA](#).



Communiqué de presse du 26 janvier 2012

Suite à l'avis du Commissaire Enquêteur et à l'annonce du Préfet de Région de ne pas donner suite à l'implantation de la plate-forme conteneurs sur le site de Mondeville et Hérouville-Saint-Clair,

Laurent BEAUVAIS, Président de Ports Normands Associés a réuni le bureau de PNA et entamé des consultations.

A l'issue de ces démarches, il a :

- confirmé sa volonté de poursuivre, avec le port du Havre, le partenariat engagé avec des opérateurs portuaires pour l'établissement d'une liaison maritime conteneurs.
- demandé aux services de PNA de travailler en concertation avec la CCI de Caen et l'agglomération de Caen la Mer pour proposer des solutions adaptées afin d'assurer le lancement de ce nouveau service dans les meilleurs délais.

Il apparaît, en effet, absolument nécessaire de faire vivre ce projet de plate-forme conteneurs et de soutenir ainsi les 2 300 emplois portuaires*. En période de crise, il est plus que jamais primordial de tout faire pour développer l'emploi. Ce projet doit créer de l'emploi et de l'activité économique sur un port qui se classe au 10^{ème} rang français (3^{ème} rang hors grands ports maritimes).

« Les opérateurs privés et les chargeurs nous ont tous reconfirmé aujourd'hui la nécessité de cet équipement. Nous avons donc décidé d'engager un nouveau processus de concertation et d'expertises pour que ce projet puisse se réaliser dans des délais satisfaisants. Plus que jamais nous restons tous mobilisés au service de la population, de l'activité économique et de l'emploi en Basse-Normandie » a déclaré Laurent Beauvais.

* Etude PNA – Université de Caen Basse-Normandie de 2009 :

- 930 emplois directs
- 1 270 emplois indirects
- 100 emplois induits

Contacts presse :

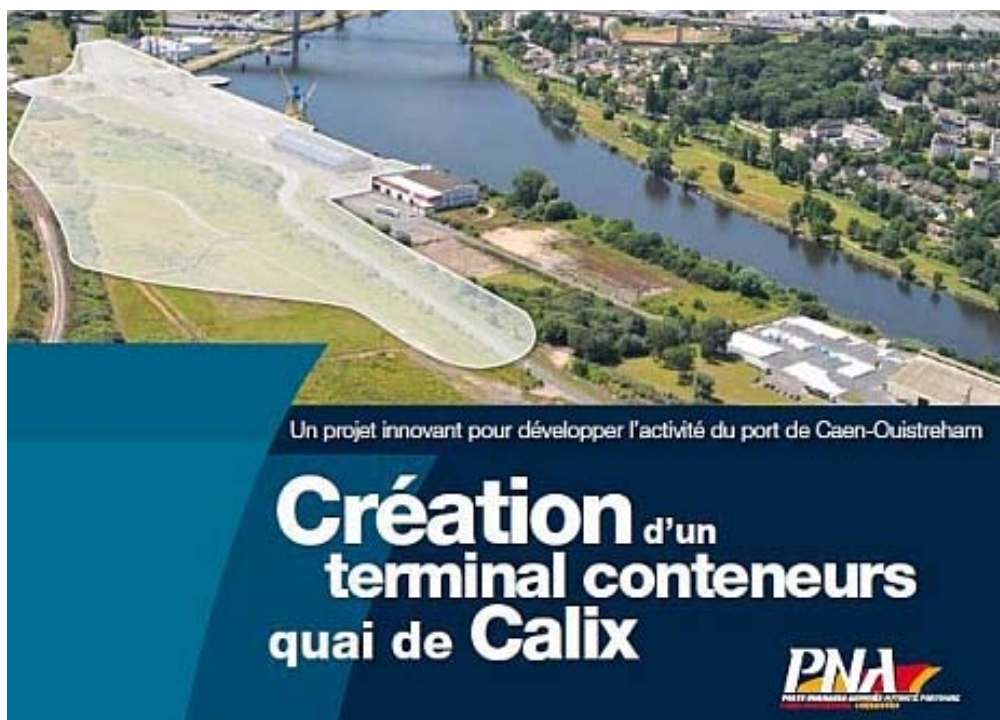
Ports Normands Associés : 02.31.53.34.61
Jean-Pierre TOSTAIN- Jérôme CHAUVET

Source : [France 3 Basse Normandie](#)



Terminal conteneurs : bientôt un autre projet ?

Par Pierre-Marie Puaud



Ports Normands Associés envisageait l'aménagement d'un terminal conteneurs sur le port de Caen.

PNA / France 3 Basse-Normandie

Dans un communiqué, Ports-Normands-Associés (PNA) souhaite toujours lancer ce service "dans les meilleurs délais".

Le 24 janvier, le préfet de région a pourtant décidé "de ne pas donner suite à la demande" de Ports-Normands Associés, prenant acte de l'avis défavorable émis par le commissaire enquêteur (lire l'article : [le projet de plate-forme containers retoqué](#)). Mais l'autorité portuaire ne s'avoue manifestement pas vaincue.

Dans un communiqué (à lire sur [le site internet de PNA](#)), le président du syndicat Mixte confirme "sa volonté de poursuivre, avec le port du Havre le partenariat engagé (...) pour l'établissement d'une liaison maritime conteneurs".

Après avoir réuni en urgence le bureau de Ports-Normands-Associés, Laurent Beauvais annonce avoir "demandé aux services de PNA de travailler en concertation avec la CCI de Caen et l'agglomération de Caen la Mer pour proposer des solution adaptées" afin que cette navette puisse voir le jour "dans des délais satisfaisants".

Où créer une nouvelle plate-forme ?

Le projet auquel le Préfet n'a pas donné suite, prévoyait d'aménager un terminal de 10 hectares au pied du viaduc de Calix, à proximité du terminal pétrolier.

Le port de Caen Ouistreham entendait capter une partie des conteneurs débarqués au Havre en créant une navette. Dans un premier temps, il était envisagé une liaison hebdomadaire, permettant de débarquer 200 boîtes sur le quai de Calix.



L'hypothèse d'une installation à Blainville sur Orne, écartée dans un premier temps pour une question de coût, est peut-être relancée.

En revanche, la possibilité de développer l'activité portuaire à proximité de Caen paraît quelque peu compromise.

Sur son blog, le [Collectif SOS Calix](#) estime que l'abandon du projet par le Préfet "ouvre des perspectives pour un développement intelligent de la presqu'île et des rives du canal".

Le rapport du commissaire-enquêteur est il est vrai accablant:

"L'activité d'une plate-forme pour conteneur, reste (...) difficilement compatible avec la proximité d'une importante zone d'habitat" écrit-il, évoquant "des bruits de crête, bruits de choc, résonance, déchaînement des conteneurs".

Or, souligne Patrick Opezzo, les élus ont privilégié "le développement de l'urbanisation résidentielle". Implacable, le commissaire-enquêteur ajoute : **"l'urbanisation qui s'est développée ces dernières années tout le long de la rive ouest du canal entre Caen et la mer n'a qu'insuffisamment tenu compte (...) du potentiel de développement portuaire".**
